

leurs États & dignitez; on jugea qu'il seroit inutile, d'admettre dans la Conférence un plus grand nombre de Plenipotentiaires; on dit pourtant dans le proverbe Populaire, *que quatre yeux voyent plus que deux*; mais on y en oppose une autre qui dit, *que plusieurs têtes ne sauroient longtems résider dans un seul bonnet*, ce qui en termes plus intelligibles, veut dire, que le grand nombre d'opinans, ne fait pas toujours la règle de la vraie justice; en effet, on a toujours à craindre des inconveniens, d'une affaire qui sera agitée devant une multitude d'habilles gens, dont chacun auroit droit de suffrage, & des intérêts particuliers à soutenir: à tout le moins il s'en suivra des longueurs, capables de lasser les Spectateurs, & peut-être de rendre l'Assemblée infructueuse.

Par exemple si tous les Membres non seulement du College Electoral, du College des Princes, mais encore du College des Villes; en un mot, tous les Membres du Corps Germanique, qui jouissent du titre de Souverains; avoient été admis à l'Assemblée de Rastadt, il y a lieu de présumer que le Congrez y seroit encore assésié, & peut-être que les Plenipotentiaires y auroient fait un aussi long séjour, que ce'ui que les Peres du dernier Concile firent à Trente. Mais quoi que les Membres de l'Empire n'aient point envoyé de Ministres à Rastadt, l'Empereur, comme leur Chef, ne laissa pas d'y soutenir leurs droits; & pour leur ôter tout sujet de plainte, même jusqu'à la forme, à cause qu'on avoit dirigé le Traité en langue Françoisé, au lieu que par l'usage